



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 17.04.2018 à Jambes

Présents : B. Brasseur, J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, P. Hourez, A. Lechien, S. Moonen, I. Paquet, T. Pierloot, A. Praillet, D. Timmermans.

Excusés : K.D Convents, M. Dony

Absente : M.C. Wauthy

1. Le mot du Président

Je voudrais tout d'abord féliciter Isabelle Paquet pour son entrée au conseil d'administration. Je lui souhaite de s'épanouir dans son rôle d'administratrice au service du handball et plus spécialement de la LFH.

Je veux aussi féliciter les clubs d'Eupen, (D1 LFH Dames) et d'Amay et Kraainem (D1 LFH Hommes) pour leur accession en division 2 nationale. J'ai été heureux d'assister ce samedi au choc entre ces deux derniers clubs qui a permis à Amay de conquérir le titre de champion. La salle était pleine, l'ambiance à la hauteur de l'événement, l'arbitrage à la hauteur et le suspense total. Une réelle propagande pour le handball.

Enfin, j'espère que les finales de coupe de Belgique rencontreront un succès populaire digne de l'événement. Selon les renseignements en ma possession, le club du HC Visé BM sera soutenu par près de 400 supporters. Bonne chance à eux mais que les meilleur(e)s gagnent.

2. Désignation des membres du bureau du conseil d'administration de la L.F.H. et des représentants L.F.H. au C.E.P. U.R.B.H.

Après que J.L. Dessart ait présenté sa candidature et celle de M.C Wauthy aux postes de président et de vice-présidente, J.F. Hannosset déclare qu'il se pose des questions concernant la candidature de M.C. Wauthy étant donné que lors de la dernière A.G., elle a obtenu 10 votes négatifs. Il relève encore son absence à l'A.G. et à la réunion de ce jour et estime que l'intéressée doit présenter un bilan de ses actions.

T. Pierloot pense que dans le cas présent il faut laisser le bénéfice du doute à l'intéressée.

J.L. Dessart explique le fonctionnement du bureau LFH qui se contacte lorsque les circonstances l'exigent et qui travaille essentiellement via mails ou communications téléphoniques.

Suite à la proposition de S. Moonen, le S.G. est chargé par le C.A. d'envoyer un mail à M.C. Wauthy afin de l'informer qu'il souhaite l'entendre lors du prochain CA concernant ses intentions et sur son bilan avant de passer au vote concernant la vice-présidence.

En tout état de cause, J.L. Dessart est élu à l'unanimité comme président de la L.F.H.

Membres effectifs au C.E.P. : J.L. Dessart, J.F. Hannosset, T. Pierloot.

Membres suppléants au C.E.P. : S. Moonen, B. Brasseur

Experts pour l'A.G. U.R.B.H. : K. Convents, A. Praillet, D. Timmermans

3. Approbation du P.V. de la réunion du 20.02.2018

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 20.02.2018 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

4. Trésorerie

La situation financière définitive au 31.03.2018 a été envoyée aux administrateurs. J.L. Dessart fait remarquer une erreur dans l'estimation des salaires et donne l'explication de l'augmentation de l'achat de timbres par une commande plus importante de ceux-ci avant l'augmentation.

5. Secrétariat

- Proposition de modification de l'article 132 du règlement LFH

Comme déjà dit, le projet est approuvé à la date du 17.04.18. Le président invite chaque administrateur et à le respecter. Il prend comme exemple le fait d'annoncer sa venue ou d'excuser son absence aux réunions de CA. Pour la dernière réunion de mars, le S.G. a dû envoyer des rappels car trop peu d'administrateurs (5) avaient répondu à la convocation. En fin de compte, la réunion a dû être annulée.

- Candidature de Thierry Bernimoulin

La candidature de l'intéressé au poste de membre de la Commission Sportive Francophone à partir de la saison 2018/2019 est acceptée.

- AG du 23.03.2018

Le président estime que c'était une bonne organisation même si quelques degrés supplémentaires dans la salle

n'auraient pas fait de tort. Il remercie encore le club de l'Entente du Centre et la ville de La Louvière. Même si, dans les faits, peu de personnes interviennent, cette réunion est utile et permet aussi de se rencontrer et d'échanger librement avant et après l'AG.

- Situation à la V.H.V.

Suite à la démission de W. Vos de la présidence de la V.H.V, le C.A. le remercie pour tout le travail fourni durant son mandat. C'est Freddy Lievens qui assume l'intérim jusqu'à la prochaine AG du mois de mai 2018.

Pour information, c'est Patrick De Mot qui exerce les fonctions de S.G. ad intérim à la VHV. Il est présent au bureau le mercredi. Un nouveau membre du personnel administratif a été engagé.

Une réunion entre F. Lievens, P. De Mot et P. Garcia est programmée de 18.04.18 au siège de la L.F.H.

Le projet de feuille de match électronique y sera évoqué.

- RGPD

Le règlement général européen sur la protection des données(RGPD) est d'application à partir du 25 mai 2018.

Des informations ont été publiées dans le dernier journal officiel. Les clubs et autres comités doivent prendre conscience de l'importance du respect de ces directives sur le traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

- AG Provinciales Brabant et Liège

Le président déclare qu'il lui semble intéressant d'aborder la tenue des AG au niveau provincial, notamment quant au rôle des administrateurs LFH présents. Il rappelle tout d'abord que ces comités provinciaux sont soumis aux statuts de la LFH. Dans le même ordre d'idée, il lui paraît que les administrateurs doivent également intervenir lorsque des informations inexacts ou incomplètes sont communiquées en séance, d'autant que celles-ci ne pourront alors être reprises dans les procès-verbaux publiés dans l'O.O.

- Formation ISC

Grâce au travail de J. Vandenberg et de B. Neuville, 18 journées de formation ont été réservées par l'IFC pour le handball. Ces journées vont ainsi permettre à nos techniciens de « recycler » de nombreux professeurs d'éducation physique du secondaire dans toutes les provinces.

- P. Garcia évoque son entretien avec M. Franic (directeur du centre ADEPS du Blanc Gravier) et D. Lambotte (directeur du centre Sportif du Blanc Gravier) concernant la possibilité de disposer de bureaux administratifs sur le site du Blanc-Gravier lorsque les travaux de rénovation seront terminés. (prévus en juin 2021).

6. Affaires techniques

- Centre de formation

La détection était programmée le 18.03.2018 à Louvain-La-Neuve. Il y avait 16 candidats (3 Estu - 3 Ciney - 2 Entente Centre - 2 Sprimont - 2 Visé - 1 United Brussels - 1 WASH - 1 Florenville - 1 Braine/Ottignies) mais 10 se sont présentés. Les 6 autres sont évalués lors d'entraînements du CF ou font partie de sélections.

Le potentiel des joueurs est intéressant. Les techniciens doivent maintenant évaluer une seconde fois les candidats en regardant les vidéos de la séance avant de déterminer les lauréats. Les dossiers seront validés vers la mi-mai 2018. Pour ce qui concerne la visite du centre par les administrateurs, J. Vandenberg propose de planifier cela au mois de septembre 2018.

- Tournois IRT

Le prochain tournoi organisé par la LFH est comme d'habitude prévu le 01.05.2018 à LLN. Le CP Brabant a reçu le cahier des charges et les désignations d'arbitres ont été faites. Tout devrait être sous contrôle même si les bénévoles ne se bousculent pas au portillon.

A ce propos, A.S. Van Eechaute a adressé un mail aux clubs du Brabant et du Hainaut pour relancer la sélection provinciale U16. Les jeunes filles répondant au critère d'âge sont invitées à une séance d'entraînement le dimanche 27 mai (endroit à fixer).

- PV de la réunion de la Commission Technique du 28.03.18

- Proposition de la CT d'ajout dans le règlement LFH qu'un club ne peut aligner plus de trois joueurs de moins de 18 ans dans une équipe « promotion » s'il n'a pas une équipe U18.

Après différents échanges de vue, le C.A. ne peut répondre positivement à cette proposition.

- Formations MSA/MSI 2018

J. Vandenberg regrette le nombre d'absences non excusées après inscription. Les leçons de ce constat seront tirées.

- Licence coach pour mineurs

Le cahier des charges pour les formations de cadre prévoit qu'il faut avoir 16 ans accomplis au 1er janvier de l'année de la formation spécifique MSI organisée par la LFH mais 18 ans pour l'obtention du brevet.

La question a été posée au service juridique de l'A.I.S.F. qui ne devrait pas tarder à répondre.

7. U.R.B.H.

- Euro 2022

P. Garcia communique qu'une nouvelle réunion d'inspection de la Lotto Arena avec le responsable de l'E.H.F. est programmée au 20.04.18.

- Red Wolves

L'appel à candidature pour la fonction d'entraîneur des Red Wolves a été clôturé le 09.03.2018. Sur les 24 candidatures reçues, 3 ont été présélectionnées par « un comité des sages ». Le dossier suit son cours sous la direction du président national. Un entretien a eu lieu le 16.04 et deux autres auront lieu le 23.04.18.

- Marketing

Grâce à A. Lechien, l'URBH a pu signer un contrat de collaboration avec le groupe Sud Presse.

8. Arbitrage

- T. Pierloot regrette de ne pas avoir été informé que les entraîneurs qui participaient aux prochaines formations d'arbitres obtiendraient 10 crédits.

- Suite à la demande d'A. Lechien, les indemnités d'arbitrage L.F.H. seront similaires à celles de la V.H.V. à partir de la saison 2018/2019.

- A. Lechien estime qu'il serait intéressant d'inviter Christophe et Stéphane Steenwinckels à venir expliquer le projet d'arbitrage des jeunes par les jeunes mis en place en province de Liège. Il sera proposé aux intéressés de venir à la réunion de mai 2018.

- Enquête LFH

Les résultats ont été transmis aux administrateurs, de même qu'à la commission technique et à la CCAF, à qui il a été demandé de se réunir comme cela a été décidé lors du CA du 17/02/2018. Quelques informations intéressantes ont pu être recueillies.

9. Propagande

P. Garcia évoque les dimensions de certaines salles en provinces du Luxembourg et de Namur qui suivant les normes réglementaires ne pourraient être homologuées. Il s'agirait au niveau provincial d'accorder des dérogations dans le cadre du développement des 2 projets. Une réunion est prévue prochainement.

10. Divers

- Finales de coupe de Belgique

Nous souhaitons le meilleur au HC Visé BM pour son match contre Initia Hasselt. Le club devrait déplacer près de 400 supporters.

Après discussion entre le président et le SG, l'avis des administrateurs a été sollicité pour proposer que la LFH invite sur son budget les administrateurs qui ne sont pas invités au VIP sous le « statut URBH » + le trésorier LFH. Cette invitation n'est valable que pour une seule personne. Le coût est de 50 euros par personne. Celui ou celle qui veut être accompagné(e) doit s'acquitter de ce montant par accompagnant. Toutes les réponses reçues étaient positives. Plusieurs administrateurs n'ont pas reçu le mail d'invitation (spam, indésirables ?).

Ce principe d'invitation des administrateurs non repris dans le quota URBH pourrait être maintenu pour toutes les autres manifestations URBH.

S. Moonen a décliné l'invitation car elle sera occupée à gérer les 400 spectateurs de son club et J.F. Hannosset est excusé pour raisons familiales.

B. Brasseur remercie les personnes qui ont pris l'initiative d'inviter les administrateurs L.F.H. au VIP des finales de la coupe de Belgique.

- A. Lechien reviendra vers le CA en juin concernant le marketing.

Prochaines réunions les 15/05 et 19/06/2018 de 20h à 22h30 dans la salle de conférence.